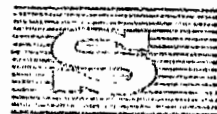


UN LIBRARY

SEP 17 1956

UN/SA COLLECTION



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/3646
13 septembre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE AU SUJET DES POUVOIRS DU REPRESENTANT DE
LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE

En application de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur d'informer le Conseil qu'il a reçu du Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies une lettre en date du 24 août 1956 lui transmettant des pouvoirs que le Président de la République française a signés le 25 juin 1956 pour nommer M. Bernard Cornut-Gentille représentant permanent de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs en bonne et due forme.
